

N/Réf : RS/SG/2020-410
Objet : Participation au Challenge Mobilité du 22 septembre 2020
PJ : Bulletin de participation – modes d'emploi établissements et salariés
Copie : Maires CCDSV

Trévoux, le **10 SEP. 2020**

Affaire suivie par : Sophie GUYONNET
Responsable Aménagement, Habitat et Mobilités

A l'attention des administrations du territoire de la Dombes Saône Vallée

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le **mardi 22 septembre 2020** aura lieu, à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME et pour la 10^{ème} année, le **Challenge Mobilité régional**, initialement prévu le 4 juin et reporté compte tenu de la crise sanitaire. Ce défi mobilité se déroule sur les 12 départements de la Région sur la thématique « mobilité et environnement ». La CCDSV participe avec ses agents depuis 2015 à cet événement.

Cette année, la Région propose deux offres promotionnelles très attractives sur l'ensemble des réseaux qui relèvent de sa compétence : 75 % de réduction sur tous les billets des cars et train TER pour des parcours internes Auvergne-Rhône-Alpes et gratuité des réseaux de cars interurbains.

Sur le territoire de la CCDSV, cela signifie que les lignes Cars de l'Ain 113/119/184 et 185 seront gratuites le 22 septembre prochain.

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée compétente pour l'organisation des transports publics, profite **de cet évènement depuis 5 ans, pour encourager** la promotion de toutes les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Ainsi il sera reconduit pendant toute **la journée du mardi 22 septembre 2020**, les actions suivantes :

- **La gratuité du réseau de transport en commun Saônibus,**
- **La gratuité des locations de vélos Saônibike (dans la limite des disponibilités),**
- **Des animations dans les gares TER, les établissements et les administrations qui le souhaitent.**

Vous trouverez tous les renseignements utiles à vos déplacements et ceux de vos salariés sur <https://www.ccdsv.fr/Evenements.html>.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs, sont ainsi invités à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique récompensant les établissements ayant le meilleur taux de participation de leurs salariés ce jour-là.

Les établissements qui souhaitent participer s'inscrivent gratuitement sur la plateforme Internet <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/> et déclarent le nombre de salariés venus le mardi 22 septembre 2020 en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes ou en télétravaillant...

Pour le département de l'Ain, l'association ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat) a été désignée relais local et peut vous accompagner dans votre participation.

Cette journée se veut avant tout conviviale, aussi je vous incite à y faire participer votre établissement et vos salariés aux côtés de la CCDSV et faire de Dombes Saône Vallée, un territoire exemplaire en matière de mobilité douce.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

**Le Vice-président,
Chargé des mobilités durables**

Richard SIMMINI

